



Droit public de l'économie

Descriptif

L'objet de ce cours est d'aborder la question des formes de l'intervention étatique dans l'économie. Après avoir défini les trois notions de DPE, de droit de la régulation et de droit public des affaires, les sources du DPE sont envisagées dans le cadre introductif. Seront détaillées ensuite en chapitres successifs les formes de l'intervention de la puissance publique dans l'économie : l'intervention dans le marché en tant qu'opérateur économique, le contrôle du marché (autorisations, monopoles, droits exclusifs, régulation des marchés, etc.), la protection du caractère concurrentiel des marchés (droit de la concurrence), le soutien du marché (aides d'État) et la collaboration avec le marché (commande publique).

Pré-requis souhaités

Maîtrise du droit administratif et du droit constitutionnel.

En bref

Crédits ECTS : 3.0

Nombre d'heures : 18.0

Temporalité : Semestriel

Type d'enseignement : Cours magistral

Année : 4 | Quatrième année

Mode de validation : Examen terminal écrit

Contacts

Responsable(s)

Delzangles Hubert

h.delzangles@sciencespobordeaux.fr



Examens

Le nombre de crédits ECTS et les modalités d'évaluation sont susceptibles d'être différents pour les étudiants en programmes d'échange à crédits.

Formule pédagogique

Suivi de l'actualité de l'intervention de l'État dans l'économie.

